

MISSION

Contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle québécoises, favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et susciter le développement des communications

VISION

La culture, une composante essentielle du développement de la société québécoise, intégrée aux dimensions sociales, économiques, environnementales et territoriales, qui appelle l'engagement des partenaires

CULTURE ET COMMUNICATIONS

CONDITION FÉMININE

Favoriser la contribution sociale, civique, économique et professionnelle des femmes au développement du Québec ainsi que promouvoir les droits des femmes et l'égalité effective entre les femmes et les hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes, une valeur fondamentale de la société québécoise à partager et à concrétiser dans tous les milieux

ENJEU 1			ENJEU 2		ENJEU 3	ENJEU 4	ENJEU 5	
La culture et les communications comme leviers de développement sur le territoire québécois			Le rayonnement de la culture québécoise et la promotion de la diversité des expressions culturelles au Canada et sur la scène internationale		Le développement et l'accessibilité des contenus culturels québécois, particulièrement de langue française, sur les plateformes numériques	La consolidation de l'intervention en culture et en communications au sein de l'administration publique québécoise	L'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes	
ORIENTATION 1	ORIENTATION 2	ORIENTATION 3	ORIENTATION 4	ORIENTATION 5	ORIENTATION 6	ORIENTATION 7	ORIENTATION 8	
Mobiliser les Québécoises et les Québécois à l'importance de la culture pour le développement durable de la société québécoise	Optimiser la concertation en matière de culture avec les partenaires locaux et régionaux dans l'ensemble des régions du Québec	Encourager l'offre d'information d'intérêt public locale, régionale et nationale et son accès sur l'ensemble du territoire québécois	Favoriser le partenariat, la concertation et la coopération en matière culturelle au Canada et sur la scène internationale	Mobiliser le réseau des organismes et sociétés d'État autour d'une vision commune d'intervention en matière de technologie numérique	Établir ou renforcer des formes permanentes de concertation interministérielle	Consolider l'intervention gouvernementale et le partenariat local, régional et national pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes	Promouvoir les rapports égaux entre les femmes et les hommes auprès de la population québécoise, réaffirmant ainsi la position de chef de file du Québec sur la scène internationale	
<p>L'AGENDA 21 DE LA CULTURE POUR LE QUÉBEC</p> <p>Objectif 1 : Susciter l'adhésion des partenaires des milieux culturels, sociaux, économiques et territoriaux aux principes, aux objectifs et à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture</p> <p>Indicateur : Le nombre de partenaires qui ont adhéré aux principes, aux objectifs et à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture dans chacun des milieux visés</p>	<p>LE PARTENARIAT MUNICIPAL ET RÉGIONAL</p> <p>Objectif 2 : Augmenter le nombre de tiers partenaires des ententes de développement culturel orientées vers les besoins des citoyennes, des citoyens et des collectivités sur le territoire</p> <p>Indicateur : Le taux d'augmentation du nombre de tiers partenaires des ententes de développement culturel</p> <p>Cible : 20 %</p> <p>LE PATRIMOINE CULTUREL</p> <p>Objectif 3 : Consolider la protection et la mise en valeur du patrimoine immobilier, mobilier et immatériel</p> <p>Indicateur : Le nombre d'actions réalisées pour consolider la protection et la mise en valeur du patrimoine immobilier, mobilier et immatériel</p> <p>Cible : Réalisation de seize actions, soit » douze plans de conservation » quatre guides en patrimoine destinés aux municipalités</p>	<p>L'INFORMATION D'INTÉRÊT PUBLIC</p> <p>Objectif 4 : Adopter une stratégie ministérielle relative à l'information d'intérêt public</p> <p>Indicateur : L'adoption d'une stratégie ministérielle relative à l'information d'intérêt public</p> <p>Cible : D'ici le 31 mars 2014</p>	<p>LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE</p> <p>Objectif 5 : Consolider le développement de marchés pour la culture québécoise</p> <p>Indicateur : Le nombre d'initiatives réalisées pour consolider le développement de marchés pour la culture québécoise</p> <p>Cible : Soixante-quinze initiatives</p> <p>LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES</p> <p>Objectif 6 : Promouvoir les principes et les objectifs de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO</p> <p>Indicateur : Le nombre d'activités réalisées en lien avec la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles</p> <p>Cible : Trente activités</p>	<p>LES CONTENUS CULTURELS NUMÉRIQUES</p> <p>Objectif 7 : Avoir une vision commune en matière de contenus culturels numériques sur le plan de l'accès et du développement</p> <p>Indicateur : L'adoption d'une stratégie d'intervention commune</p> <p>Cible : D'ici le 31 mars 2014</p>	<p>L'ACTION INTERMINISTÉRIELLE</p> <p>Objectif 8 : Se donner une stratégie ministérielle, de concert avec les organismes et sociétés d'État, pour maximiser l'effet de l'action interministérielle dans le développement de la culture dans les secteurs prioritaires (culture-éducation, conditions socioéconomiques des artistes, développement territorial, développement durable, interculturelisme)</p> <p>Indicateur : L'adoption d'une stratégie ministérielle sur l'action interministérielle</p> <p>Cible : D'ici le 31 mars 2015</p>	<p>LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES</p> <p>Objectif 9 : Coordonner les actions gouvernementales visant le respect des droits des femmes et la progression vers l'égalité entre les femmes et les hommes</p> <p>Indicateur : Le degré moyen de réalisation des actions du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015</p> <p>Cible : Degré moyen de réalisation des actions de 80 %</p> <p>LE PARTENARIAT LOCAL, RÉGIONAL ET NATIONAL</p> <p>Objectif 10 : En matière d'égalité, conclure des ententes de partenariat et s'assurer du suivi de la mise en œuvre de l'ensemble des ententes de partenariat, notamment avec les conférences régionales des élus de même qu'avec les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau</p> <p>Indicateur : Le nombre d'ententes de partenariat conclues</p> <p>Cible : Trente-cinq ententes de partenariat d'ici le 31 mars 2013</p>	<p>LES MODÈLES ET LES COMPORTEMENTS ÉGALITAIRES</p> <p>Objectif 11 : Réaliser ou soutenir des activités de sensibilisation destinées au public, principalement aux jeunes et aux personnes agissant auprès d'eux, sur la représentation idéalisée de l'image corporelle dans les médias et sur la persistance des stéréotypes sexuels ainsi que sur leurs effets dans les diverses sphères de la vie courante</p> <p>Indicateur : Le nombre d'activités réalisées ou soutenues destinées au public, principalement aux jeunes et aux personnes agissant auprès d'eux</p> <p>Cible : Cent activités réalisées ou soutenues</p>	
ENJEU 6								
L'actualisation de notre organisation en fonction de la vision et des orientations stratégiques								
ORIENTATION 9								
Accroître la performance de notre organisation en mettant en commun nos connaissances et nos expertises								
<p>DES PERSONNES COMPÉTENTES ET MOTIVÉES AU CŒUR DE L'ACTION</p> <p>Objectif 12 : Se positionner comme un ministère attractif et soucieux de l'expertise de son personnel</p> <p>Indicateur : Le nombre de projets réalisés pour renforcer l'attraction, la gestion des connaissances et la rétention du personnel</p> <p>Cible : Réalisation de trois projets, soit » un plan d'action visant l'attraction et la rétention du personnel d'ici le 31 mars 2014 » deux projets sur les champs d'expertise stratégique du Ministère d'ici le 31 mars 2013</p>					<p>LES SERVICES PARTAGÉS</p> <p>Objectif 13 : Favoriser l'émergence d'une culture de services partagés au sein du portefeuille ministériel</p> <p>Indicateur : L'adoption d'une stratégie commune en matière de services partagés au sein du portefeuille ministériel</p> <p>Cible : D'ici le 31 mars 2013</p>			

P L A N

stratégique



mcccf.gouv.qc.ca



Tableau
synoptique

